

Santé publique France, dans le cadre de ses missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans les domaines de la santé publique, analyse les données de la rougeole issues de son réseau de partenaires et publie les indicateurs résultant de l'analyse de ces données dans ce bulletin mis en ligne sur son site internet.

Les données du présent bulletin sont provisoires à la date de l'analyse.

### Points clés

- Recrudescence de la rougeole depuis novembre 2017
- Baisse du nombre de nouveaux cas hebdomadaires depuis la semaine 13 (pic épidémique)
- Au 10 juin 2018, **2466** cas déclarés depuis le 6 novembre 2017
- 84 départements ont déclaré au moins 1 cas, nombre stable depuis le dernier bulletin.
- Depuis la semaine 13, le nombre de cas hebdomadaire a aussi nettement diminué dans la région Nouvelle-aquitaine qui ne rapporte plus aucun foyer actif.
- Incidence la plus élevée chez les moins de 1 an: 25,1 cas/100 000 habitants
- 22% des cas déclarés ont été hospitalisés
- 88% des cas de rougeole sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés
- DOMs: 1 cas importé de Métropole en Guyane (S17), sans aucun cas secondaire identifié. Aucun cas signalé à La Réunion ni à Mayotte, mais vigilance accrue du fait d'un contexte épidémique à l'île Maurice (près de 200 cas), s'ajoutant au risque d'importation de cas depuis la métropole.

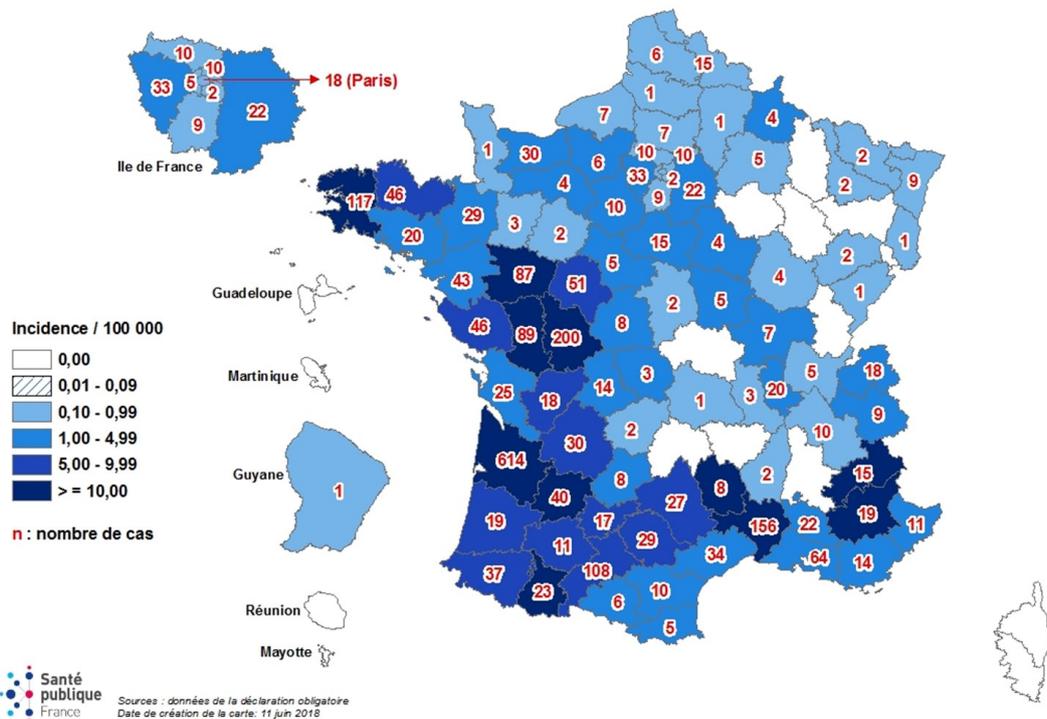
**Santé publique France s'appuie sur un réseau d'acteurs pour assurer la surveillance de la rougeole :**  
Le CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, les médecins libéraux, urgentistes, laboratoires, réanimateurs et épidémiologistes



CNR Virus de la rougeole, rubéole et oreillons



**Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département, du 06 novembre 2017 au 10 juin 2018 (données provisoires n= 2466)**



### Foyers actifs.

**Six régions rapportent des foyers actifs\*** : Bretagne (1 centre hospitalier et 1 scolaire); Centre Val de Loire (1 scolaire); Hauts de France (3: 2 structures petite enfance et 1 scolaire) ; Normandie (1 scolaire); Pays de Loire (3 scolaires) et PACA (3: 2 foyers scolaires et 1 centre aéré).

\* plus de 3 cas groupés dont au moins 1 confirmé, en collectivité, dans les 30 derniers jours, hors clusters familiaux

# Chiffres clés

En semaine 22 (S20-2018) et depuis le 6 novembre 2017 (S45- 2017)

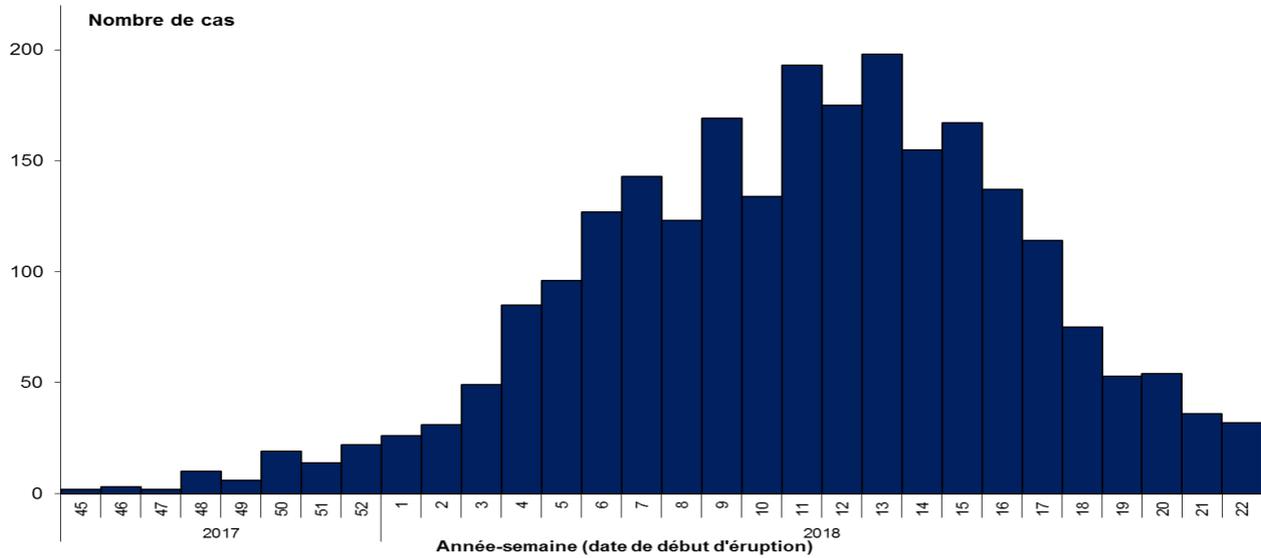
Les indicateurs	En S 22- 2018*	Depuis la S 45 - 2017**
Nombre de cas	<b>32</b>	<b>2466</b>
Dont cas hospitalisés (%)	8 (25%)	534 (22%)
Dont formes compliquées (%)	2 (6%)	237 (10%)
Dont admis en réanimation (%)	0 (0%)	22 (0.9%)
Dont décès	0 (0%)	1 (0%)
Taux d'incidence cumulée / 100 000 habitants	-	3.8
Nombre de départements avec incidence >0,1/100 000 habitants	-	84
<b>Données démographiques</b>		<b>(n=2465)</b>
Sexe ratio M/F	1.77	1.13
Nombre de cas chez les moins de 1 an	6 (19%)	207 (8%)
Nombre de cas chez les 1-14 ans	12 (39%)	1001 (41%)
Nombre de cas chez les ≥ 15 ans	18 (56%)	1257 (51%)
Age médian (en années)	14	15
<b>Confirmation biologique</b>		
Nombre de cas confirmés biologiquement	-	1053 (43%)
Nombre de cas liés épidémiologiquement	-	552 (22%)
Nombre de cas cliniques	-	861 (35%)
<b>Statut vaccinal (sur les cas nés depuis 1980 avec statut vaccinal renseigné)</b>		<b>(n=1960)</b>
Non vaccinés	-	1451 (74%)
Vaccinés 1 dose	-	276 (14%)
Vaccinés 2 doses	-	205 (11%)
Vaccinés nombre doses inconnues	-	26 (1%)
<b>Fréquentation d'une collectivité à risque</b>		<b>(n=2058)</b>
Cas ayant fréquenté une collectivité à risque	-	431 (21%)
Structure d'accueil de la petite enfance	-	188
Milieu de soins	-	80
Autres collectivités	-	154
Non renseigné	-	9
Cas n'ayant pas fréquenté une collectivité à risque	-	1627 (79%)

\* Compte tenu des délais de notification, ce sont les données de la semaine N-2 qui sont présentées

\*\* Les cas de rougeole de la semaine N-1 sont inclus dans le bilan fait à partir de la semaine 45

- La figure 2 montre l'évolution de l'incidence des cas déclarés par semaine depuis le 6 novembre 2017, avec une diminution rapide des cas déclarés à compter de la semaine 13 (pic épidémique).
- L'incidence la plus élevée concerne les enfants âgés de moins de 1 an avec un taux à 25,1 pour 100 000 (figure 3).

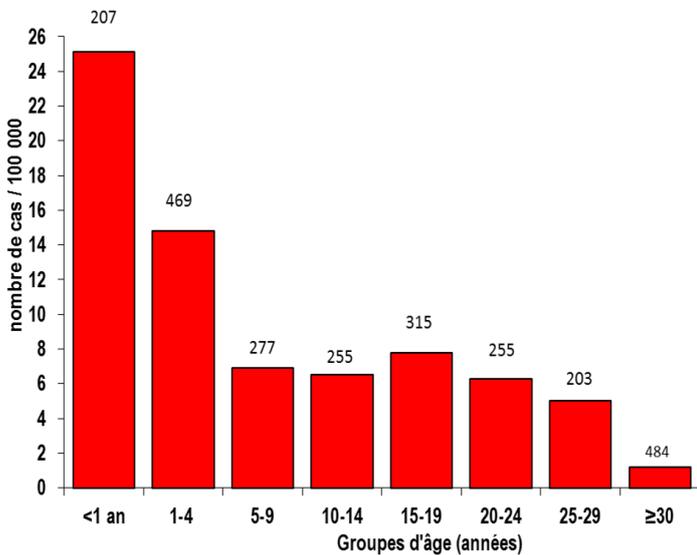
Figure 2: Cas de rougeole déclarés par semaine (date d'éruption), France, semaines S45-2017 à S22-2018\*.



Source: Santé publique France, déclarations obligatoires

\* données provisoires au 10 juin 2018

Figure 3: Taux d'incidence et nombre de cas de rougeole



Source: Santé publique France, déclarations obligatoires

Figure 4 : Proportions de cas\* selon leur statut vaccinal, par groupe d'âge, France, du 6/11/2017 au 10/6/2018 (n=1960).

\* sujets nés depuis 1980, avec statut vaccinal renseigné.

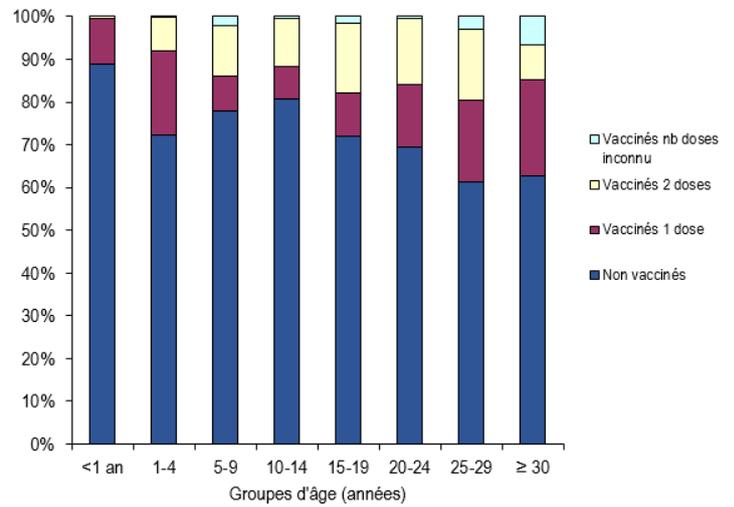
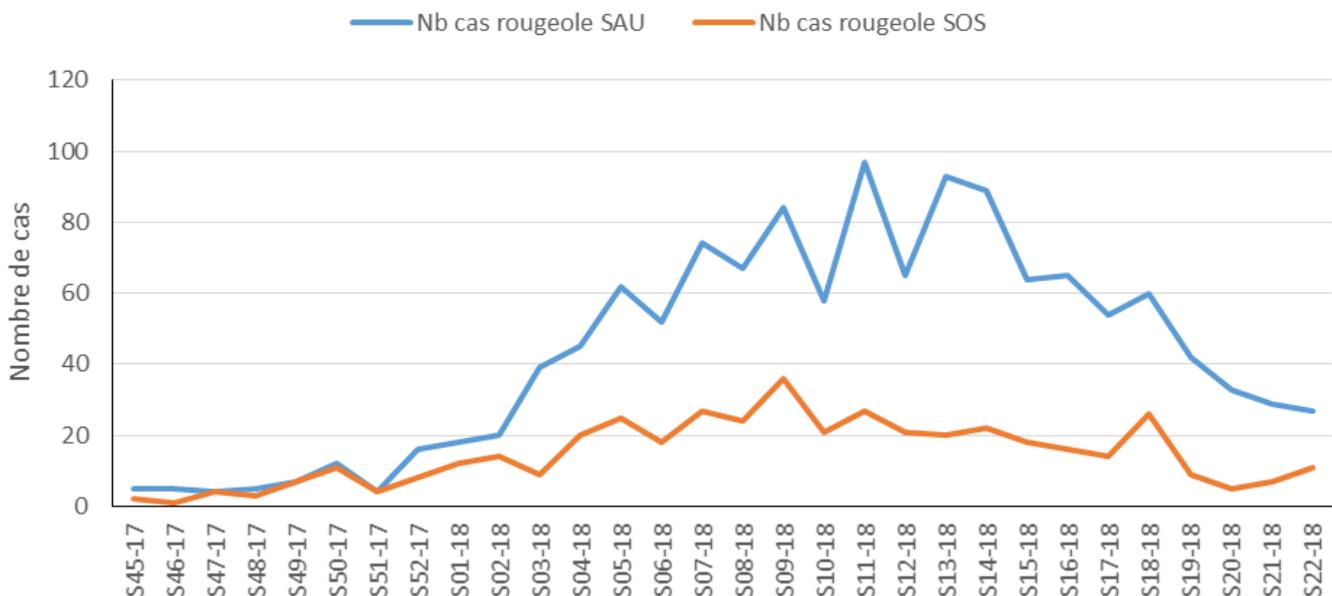


Figure 5 : Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour rougeole, France, semaines S45-2017 à S22-2018, France métropolitaine.



## Santé publique France : documents de prévention

Pour toute question concernant la vaccination, consulter le site « [Vaccination info service](#) » de Santé publique France. Outre la page du site concernant spécifiquement la vaccination contre la rougeole ([cliquer ici](#)) Santé publique France dispose de documents à destination des professionnels de santé et du grand public :



- ▶ Dépliant « Vaccination rougeole-oreillons-rubéole: 5 bonnes raisons de se faire vacciner ». [Cliquer ici](#)  
Ce dépliant explique aux parents pourquoi il faut faire vacciner tous les enfants et les adolescents contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, trois maladies très contagieuses aux conséquences parfois graves. Il rappelle quand et où faire vacciner les enfants.



- ▶ Affiche « STOP à l'épidémie de rougeole ». [Cliquer ici](#).  
Cette affiche incite à se faire vacciner contre la rougeole. Elle s'adresse aux personnes nées à partir de 1980 pour leur conseiller de consulter leur carnet de santé afin de vérifier s'ils ont reçu une ou deux doses de vaccin, et s'ils n'en ont reçu qu'une, elle les invite à consulter leur médecin.



- ▶ Tract « Les rougeoles les plus graves ne sont pas toujours celles des tout-petits ». [Cliquer ici](#).  
Ce tract incite à vérifier son carnet de santé et son statut vaccinal dans un contexte de recrudescence de la rougeole en France. Le document rappelle que la rougeole peut être sévère et conduire à l'hôpital dans un cas sur trois pour les malades entre 15 et 30 ans.



- ▶ Dépliant « Recrudescence de la Rougeole - 2018 - Repères pour votre pratique ». [Cliquer ici](#).  
Ce document, destiné aux professionnels de santé, permet de faire un point épidémiologique, clinique et diagnostique dans un contexte de recrudescence de la Rougeole en France.

## Conclusion

- Après une ascension rapide sur les premières semaines de 2018 et un pic épidémique observé au cours de la semaine 13, on observe depuis cette date une diminution rapide du nombre de nouveaux cas hebdomadaires. La prudence reste toutefois de mise et de nouveaux foyers actifs restent encore possibles.
- Actuellement, aucun département n'atteint le taux requis de 95% de couverture vaccinale (CV) à 2 ans pour les 2 doses de vaccin permettant d'interrompre la circulation du virus. Seuls 7 départements ont une couverture comprise entre 85% et 90% pour la CV 2 doses, tous les autres ayant une CV inférieure à 85% ([données 2016](#)). Ainsi les départements aujourd'hui indemnes de rougeole ne sont pas à l'abri d'une extension de la circulation virale dans un avenir proche. La France n'est donc toujours pas à l'abri de nouvelles vagues épidémiques d'ampleur importante au cours des années à venir, comme cela a été observé en métropole entre 2008 et 2012 ou dans plusieurs autres pays européens au cours de ces dernières années. Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).
- Les données mettent en évidence des cas groupés dans des communautés incomplètement ou non vaccinées, qui doivent pouvoir bénéficier de mesures de prévention ciblées. La mise en œuvre rapide des mesures de prophylaxie post-exposition (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes) est essentielle pour l'entourage proche des patients atteints de rougeole, qu'il s'agisse de cas isolés ou groupés. Dans son avis du 23 avril 2018, le Haut conseil de la santé publique précise l'évolution de la stratégie de gestion en cas d'épidémie de rougeole importante sur le territoire national ([cliquer ici](#)).
- La mise en évidence de plusieurs foyers nosocomiaux doit inciter les soignants à mettre rapidement à jour leur statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole.
- Les professionnels de santé doivent donc vérifier systématiquement, et le cas échéant mettre à jour, le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980. Selon le calendrier vaccinal en vigueur, toutes ces personnes devraient avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent (rougeole-oreillons-rubéole) ([cliquer ici](#)).

Pour en savoir plus sur la rougeole, consulter le site de [Santé publique France](#)

**Directeur de publication**  
François Bourdillon

**Rédaction**  
Fatima Aït El Belghiti  
Denise Antona  
Etienne Lucas

**Comité de rédaction**  
Daniel Lévy-Bruhl  
Bruno Coignard  
Didier Che  
Yann Savitch

**Contact presse**  
Vanessa Lemoine  
Tél : 33 (0)1 55 12 53 36  
[presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

**Diffusion**  
**Santé publique France**  
12 rue du Val d'Osne  
94415 Saint-Maurice cedex  
Tél : 33 (0)1 41 79 67 00  
[invs.santepubliquefrance.fr](http://invs.santepubliquefrance.fr)

Remerciements aux réseaux de médecine ambulatoire, aux services d'urgences du réseau *Oscour*<sup>®</sup>, SOS Médecins, aux ARS, aux laboratoires, au CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, aux cliniciens, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance de la rougeole.

Pour les données régionales, [cliquer ici](#)